Ordonnance collective

Soulager les symptômes associés aux hémorroïdes en CHSLD			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Approuvé	2023-12-07
	Direction des services professionnels et de l'enseignement médical	Révisé	
Installations / Secteurs visés	Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Maisons des ainés et maisons alternatives (MDA MA) Résidences privées dont une entente est connue avec le CISSS de la Montérégie-Ouest		
Outils cliniques associés	Méthode de soins informatisée : Administration d'un médicament par voie rectale. Méthode de soins informatisée : Bain de siège.		

1. Professionnels visés

Infirmières

2. Activités réservées

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

3. Situations cliniques visées/clientèles visées

Tous les usagers âgés de 18 ans et plus présentant des hémorroïdes internes ou externes.

4. Intentions thérapeutiques

Soulager les symptômes associés aux hémorroïdes internes ou externes.

5. Définitions

Hémorroïdes : Dilatation des vaisseaux du plexus hémorroïdaire dans le canal anal.

- Hémorroïdes externes peuvent se thromboser, entraînant un gonflement violacé douloureux. Rarement, elles s'ulcèrent et entraînent une petite hémorragie.
- Hémorroïdes internes se manifestent généralement par des saignements survenant après la défécation. Du sang est observé sur le papier et parfois dans la cuvette des toilettes. Les hémorroïdes internes entraînent parfois l'exonération de mucus et des sensations d'évacuation incomplète.
- Hémorroïdes étranglées surviennent lorsque la protrusion et la constriction sphinctérienne obstruent la vascularisation. Elles entraînent une douleur qui est parfois suivie d'une nécrose et d'ulcération.

6. Indications

Douleur ou prurit associés aux hémorroïdes internes ou externes.

7. Contre-indications

- Allergie connue au produit ou aux ingrédients du produit.
- Saignement rectal persistant.
- Présence d'une autre cause sous-jacente (fissure anale, prolapsus anal, tumeur).
- Présence de caillots

8. Conditions d'initiation

- Évaluer la région anale et le type d'hémorroïdes afin déterminer le traitement approprié.

9. Limites/références au médecin

- Détérioration des lésions ou saignement abondant.
- Aggravation ou persistance des symptômes.
- Aucune amélioration des symptômes après 7 jours de traitement.

Validité : **L'ordonnance collective est valide pour 7 jours.**

10. Directives

1. Évaluer la région anale :
    - Inspecter la peau au niveau de la région anale.
2. Envisager une approche non pharmacologique ou complémentaire (ex. : bain de siège).
3. Remplir le formulaire de liaison OIPI-950 Formulaire de liaison ordonnances collectives – CHSLD pour l'application de l'ordonnance collective.
4. Nettoyer la région anale avec de l'eau et du savon, puis rincer et assécher complètement :
    - Hémorroïdes externes :
        - Appliquer Hydrocortisone/sulfate de zinc 0,5% - 0,5% (Anusol-HC) pommade rectale.
          1 application sur les hémorroïdes internes ou externes BID ou TID, et après chaque selle, maximum de 5 applications par 24 heures.
    - Hémorroïdes internes :
        - Appliquer Hydrocortisone/sulfate de zinc 0,5% - 0,5% (Anusol-HC) pommade rectale, 1 application interne à l'aide de la canule, BID ou TID, et après chaque selle, sans dépasser 5 applications par 24 heures.

          OU
        - Insérer Hydrocortisone/sulfate de zinc 10 mg - 10mg (Anusol-HC), 1 suppositoire IR BID, et après chaque selle.
5. Documenter de la façon suivante :
    - Documenter l'administration du médicament au FADM;
    - Documenter l'évaluation, la réaction de l'usager et les interventions dans les notes d'observations de l'usager et inscrire des directives au PTI, au besoin.

11. Médecin répondant

Médecin traitant ou de garde avec droit d'exercice au CISSS de la Montérégie-Ouest.

12. Références

Church & Dwight Canada Corp. (2022). Renseignements thérapeutiques Anusol-hc[mc] onguent (Acétate d'hydrocortisone et sulfate de zinc monohydraté Onguent) (Acétate d'hydrocortisone 0.5% et sulfate de zinc monohydraté 0.5%). 5 p.

Church & Dwight Canada Corp. (2021). Renseignements thérapeutiques Anusol-hc[mc] suppositoires (Acétate d'hydrocortisone et sulfate de zinc monohydraté suppositoires) (10 mg d'acétate d'hydrocortisone et 10 mg de sulfate de zinc monohydraté). 5 p

CSSS Jardins-Roussillon (2012). OC Administrer une médication thérapeutique anorectale.

CSSS Vaudreuil-Soulanges (2014). OC-68 Traiter des symptômes associés aux hémorroïdes.

Méthode de soins informatisée (2015) : Administration d'un médicament par voie rectale.

Méthode de soins informatisée (2015) : Bain de siège

Le Manuel Merck, version pour professionnels de la santé. Hémorroïdes. https://www.merckmanuals.com/fr-ca/professional/troubles-gastro-intestinaux/troubles-anorectaux/h%C3%A9morro%C3%AFdes Consulté le 2023-06-02.

Rx Vigilance. Feuillet d'information. Maladies. Les hémorroïdes. Consulté le 2023-06-02.

Rx Vigilance. Rx feuillet. Hémorroïdes, 1=0,5%, pom. Rectale. Consulté le 2023-06-02.

Rx Vigilance. Monographie b51. Hydrocortisone topique. Consulté le 2023-06-02.

Processus d'élaboration/révision		
Rédigé par	Josée Ferland, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet SHAPPA	2023-07-18
Révisé par		
Personnes consultées	Dave Métras, conseiller en soins infirmiers DSIEU - volet SHAPPA	2023-07-18
	Guy Lemay, conseiller en soins infirmiers – volet SHAPPA	2023-07-18
	Christelle Robert, conseillère cadre DSIEU	2023-08-15
	Sophie Goneau, chef adjointe du département de pharmacie	2023-10-11

Processus de recommandation		
Recommandé par le(s) chef(s) de départements médicaux	Dr Mitchel Germain Chef médical médecine générale	2023-11-30
Recommandé par l'(les) instance(s) (si pertinence seulement)	Sophie Goneau, présidente Comité de pharmacologie	2023-10-18

Historique du document		
Approuvé par	Dre Élise Gilbert, présidente Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2023-12-07

Annulation d'outils cliniques existants
En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette ordonnance collective vient annuler les outils cliniques suivants :

Installation(s)	**Annulation**
CSSS Jardins-Roussillon	Administrer une médication thérapeutique anorectale (2012)
CSSS Vaudreuil-Soulanges	OC-68 (2014) Traiter des symptômes associés aux hémorroïdes
CSSS Suroît	OC 1200-13-017 (2014) Application de lidocaïne (xylocaïne) lors d'hémorroïdes en soins de longue durée
CSSS Haut St-Laurent	Tucks tampons et hemcort HC (0.5-0.75% hydrocortisone)